



PLANNING DE LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS 2021

VINCENNES

Tous mobilisés pour le tri et l'environnement !



VINCENNES.fr



Collecte des ordures ménagères

BAC GRIS : ORDURES MÉNAGÈRES

Nous vous remercions de bien vouloir mettre vos déchets dans un **sac fermé**.
Les bacs doivent être sortis **après 20h, la veille** de la collecte.



Lundi matin
Mercredi matin
Vendredi matin



Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre bac gris ?
Rendez-vous page 8 pour (re)découvrir nos consignes de tri !

Collecte des emballages

BAC JAUNE : TOUS LES EMBALLAGES

Le bac jaune dit oui à **tous les emballages** et à **tous les papiers** !
Les bacs doivent être sortis **après 20h, la veille** de la collecte.



Mardi matin
Jeudi matin



Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre bac jaune ?
Rendez-vous page 7 pour (re)découvrir nos consignes de tri !

Collecte du verre

BAC VERT : VERRE

La collecte du verre est effectuée **le jeudi, une semaine sur deux** selon votre secteur.
Les bacs doivent être sortis **après 20h, la veille** de la collecte.



Semaine impaire
Jeudi matin

Semaine paire
Jeudi matin

Votre ville possède également **des bornes d'apports volontaires aériennes** :

- Boulevard de la Libération
- Place Renon
- Maréchal Manoury



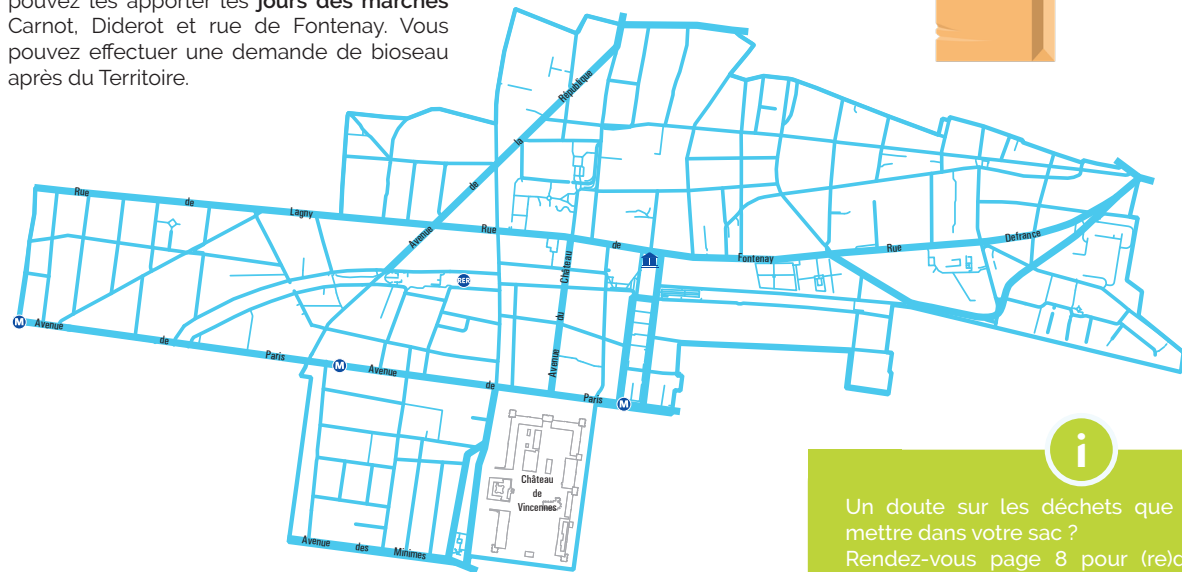
Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre bac vert ?
Rendez-vous page 7 pour (re)découvrir nos consignes de tri !

Collecte des végétaux et biodéchets

SAC EN KRAFT : VÉGÉTAUX

La collecte de vos végétaux est effectuée le **2^{ème} lundi du mois** d'avril à novembre (sauf au mois d'août).

Concernant vos **déchets alimentaires**, vous pouvez les apporter les **jours des marchés** Carnot, Diderot et rue de Fontenay. Vous pouvez effectuer une demande de bioseau après du Territoire.



2^{ème} lundi du mois
matin



Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre sac ?
Rendez-vous page 8 pour (re)découvrir nos consignes de tri !

Comment bien trier mes déchets ?

BORNE VERTE : VERRE

Parce que le verre est **100% recyclable**, nous recyclons déjà 7 bouteilles sur 10 !



Bouteilles en verre
(eau, huile, jus de fruit, alcool,...)



Bocaux, pots et flacons en verre
(conserves, yaourts, miel, épices,...)



BAC JAUNE : TOUS LES EMBALLAGES

Inutile de laver vos emballages (l'eau est aussi une source à préserver), il suffit de **bien les vider et de les jeter en vrac**.

400 ans avant que le plastique ne disparaisse, alors qu'avec 4 bouteilles recyclées on en fabrique 3 !



Tous les **emballages en carton**
(briques, papiers, journaux, et magazines)



Toutes les **bouteilles, pots et flacons en plastique**



Tous les **emballages en métal**
(conserves, canettes, capsules de café, aluminium,...)

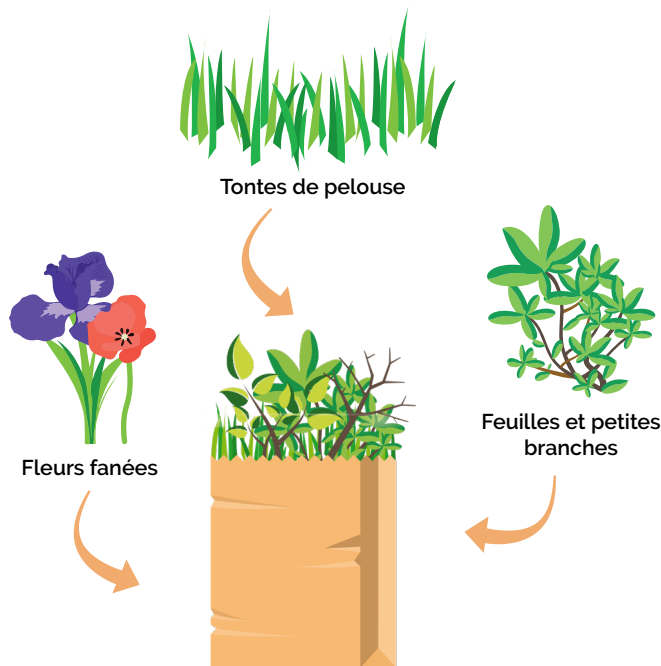


Tous les **autres emballages en plastique** (sacs, verres, pots et barquettes alimentaires,...)

SAC EN KRAFT : VÉGÉTAUX

Le Territoire met également à votre disposition des **composteurs gratuitement** avec une distribution et un suivi par un maître composteur.

Vous pouvez effectuer votre demande auprès du service des déchets et de l'environnement du Territoire au **01 48 71 59 13** ou par mail à environnement@pemb.fr.



BAC GRIS : ORDURES MÉNAGÈRES

Le bac gris est **exclusivement réservé à tous les déchets que vous n'avez pas pu trier ni donner !**
Merci de bien vouloir mettre vos déchets dans un **sac fermé**.



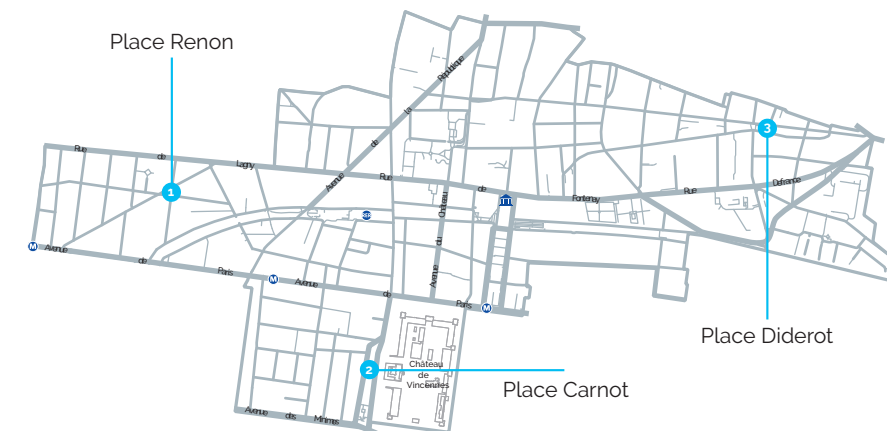
Collecte des encombrants

Vos encombrants sont aussi collectés sur **rendez-vous** en appelant le **0 800 77 00 66** (Numéro Vert) pour programmer le ramassage. Ils sont à déposer la **veille** de votre jour de collecte.

Les encombrants collectés sont les **mobiliers usagés**, les **sommiers**, les **matelas**, les **vieilles ferrailles**, les **déchets ménagers spéciaux** (DMS : peintures, solvants, ampoules...) et les **déchets équipements électriques et électroniques** (DEEE : écrans, ordinateurs, électroménagers...).
Les **autres déchets** (plâtre, gravats, végétaux, etc.) doivent être portés à la **déchèterie**.

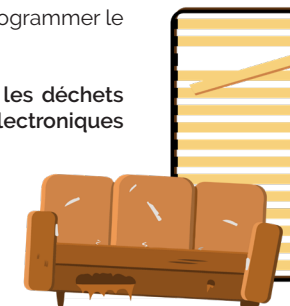
Dépôt limité à **1 m³, 50 kg et 2m** maximum.

ÉCO-POINTS MOBILES



Votre ville propose également **trois éco-points mobiles** :

1. Place Renon
2. Place Carnot
3. Place Diderot



Et si vous donniez ou vendiez sur [www. marnebois-troc.fr](http://www.marnebois-troc.fr) ?

Lancée en 2017, Marne&Bois Troc est une **plateforme d'annonces** permettant aux habitants des 13 communes du territoire **d'échanger, de donner ou de mettre en vente** dans la limite de 50 €, des objets tels que le mobilier, le bricolage, le jardin, l'électroménager, le multimédia...

Ce service s'inscrit dans une démarche **d'économie circulaire** en réduisant le volume et le coût de traitement des encombrants partant en déchèterie, et se démarque par une utilisation du service sur un **périmètre local**.



Par cette initiative, le Territoire Paris Est Marne&Bois souhaite également **renforcer le maillage entre partenaires de l'économie sociale et solidaire**. Ainsi, tout objet déposé sur la plateforme est proposé en priorité et pendant 24 heures à des **structures de l'économie circulaire** (ressourceries, réseau Emmaüs, repair cafés...) avant d'être accessible au grand public.

La mise à disposition de cette plateforme participe au **renforcement du lien social** en mobilisant ainsi les habitants du Territoire.

Déchèteries du Territoire



Déchèteries fixes

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

- 84 voie Sonia Delaunay
- Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
- Samedi : 9h-12h & 13h30-17h

FONTENAY-SOUS-BOIS

- 320 avenue Victor Hugo
- Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
- Samedi : 9h-12h & 13h30-17h
- Dimanche : 9h-13h

NOGENT-SUR-MARNE LE PERREUX-SUR-MARNE

- 177 rue de Metz
- Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
- Samedi : 9h-12h & 13h30-18h

SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

- 9 avenue Denis Papin
- Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
- Samedi : 9h-12h & 13h30-17h
- Dimanche : 9h-13h

Déchèteries mobiles

SAINT-MANDÉ

- 1^{er} samedi du mois - 9h-13h - Rue Cailletet
- 3^{ème} mercredi du mois - 9h-13h - Place de la Libération

VINCENNES

- 2^{ème} samedi du mois - 9h-13h - Place Renon
- 3^{ème} samedi du mois - 9h-13h - Place Carnot
- 4^{ème} mercredi du mois - 14h-18h - Place Diderot



Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

Elles sont ouvertes aux habitants du Territoire sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois. Chaque foyer est limité à un dépôt de 1 m³ par semaine avec un poids maximum de 70 kg.



**VOUS AVEZ TOUTES LES CARTES
EN MAIN POUR RÉUSSIR**

Intercommunalité Paris Est Marne&Bois
13 communes - 510 000 habitants
1 Place Uranie 94340 Joinville-le-Pont
www.parisestmarnebois.fr

Contact : 01 48 71 59 13 - environnement@pemb.fr